

Affaire suivie par Charisse Ngoumbi

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER RIVE-DROITE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier s'est réunie vendredi 25 novembre 2016, à 19 heures, au Pôle Rive-Droite.

Étaient présents :

Guy FEREZ	Maire d'Auxerre
Guy PARIS	1er Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Jean-Paul SOURY	Élu référent en charge du quartier
Sarah DEGLIAME-PELHATE	Élue en charge du quartier
Emmanuel SAUTIER	Président du Conseil de quartier
Gérard VANHOUCKE	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Isabelle DEJUST	Suppléante à la Commission des quartiers
Francette PATE	Membre du conseil de quartier
Mohamed MAKHLOUFI	Membre du Conseil de quartier
Marie-Claude MOREAU	Membre du Conseil de quartier
André RAPIN	Membre du Conseil de quartier
Elisabeth BOURGUIGNON	Membre du Conseil de quartier

Absent :

Frédéric DOS SANTOS	Membre du Conseil de quartier
----------------------------	-------------------------------

Et 78 habitants

Ordre du jour :

- 1 - Communication de Guy PARIS
- 2 - Bilan des travaux et animations du Conseil de quartier
- 3 - Communication de Monsieur le Maire
- 4 - Échanges avec les habitants
- 5 - Élection du Conseil de quartier

1 - Communication de Monsieur Guy Paris

L'Assemblée de quartier est ouverte par Guy Paris. Il remercie l'ensemble des personnes pour leur présence, rappelle l'importance de ces rencontres pour l'ensemble des élus municipaux et constate que d'année en année, ces assemblées de quartiers attirent toujours autant de monde, que ce sont des moments d'échanges intéressants.

Avant de débiter la séance, Guy Paris revient sur l'accident tragique survenu dans le quartier Rive-Droite dans lequel une piétonne est décédée. Il a une pensée toute particulière pour la famille et les proches.

Il souligne le fait que cet événement triste donne encore plus de sens aux Assemblées de quartiers, aux conseillers de quartier car les problèmes de circulation sont des sujets récurrents de dangerosité dans tous les quartiers d'Auxerre. Il appelle à la vigilance, au respect des règles de sécurité routière, personne n'étant à l'abri d'un accident.

Guy Paris informe les participants à l'Assemblée de quartier que la ville d'Auxerre a procédé à une nouvelle organisation importante des services de la Ville. Cette réorganisation permet : une polyvalence, une meilleure communication, de coordonner, d'assurer une gestion transversale et de mutualiser les compétences des différents services de la Ville. Elle a aussi pour objectif d'optimiser l'offre des services et des prestations aux habitants.

Pour ce qui concerne les quartiers, dans le cadre de cette nouvelle réorganisation des services de la Ville, un nouvel organigramme s'est dessiné. En effet, Christophe Caillet, responsable du service Quartiers-Citoyenneté a été remplacé par Julia Zongo, sous la direction de Guillaume Houdot, directeur du service Cohésion Sociale et Solidarité.

Guy Paris tient particulièrement à féliciter les membres du Conseil de quartier pour leur engagement et leur travail au sein de ce Conseil de quartier. Il présente à l'Assemblée les élus en charge du quartier, Sarah DEGLIAME-PELHATE et Jean-Paul SOURY, en saluant leur implication, leur dévouement dans leurs missions sur le territoire, sur l'avancée des dossiers.

Il aborde les sujets pour l'année à venir qui vont être débattus lors des différentes réunions des Conseils de quartiers et qui concernent l'ensemble des habitants :

Plan Local d'Urbanisme : concernant ce projet, Guy Paris informe les habitants qu'une première étape stratégique avait été franchie : le projet d'Aménagement Développement Durable. Dans ce projet, Guy Paris réaffirme les orientations et les objectifs que la Ville s'est fixée à savoir : une ville durable, une ville qui a des particularités historiques, un centre-ville ancien avec ses avantages et ses inconvénients, une ville ayant une attractivité touristique forte.

Le renouvellement des membres du Conseil de quartier : cette année est électorale avec un renouvellement des conseillers de quartiers qui pour certains sont sortants. Il rappelle le dispositif ainsi que la Charte qui constitue le cadre de fonctionnement commun à l'ensemble des Conseils de quartiers.

Loi « Zéro phyto » : Guy Paris informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, la loi « zéro phyto » sera appliquée sur les collectivités et pour les particuliers à compter de 2019. Cette loi contribue aussi au développement durable. La Ville d'Auxerre a une politique volontariste de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. La Ville a pris contact avec la SNCF qui utilise encore beaucoup de produits chimiques pour traiter ses voies. Le seul inconvénient de cette démarche est qu'elle modifie le travail des agents de la Ville. En conclusion, il rappelle que cette démarche est collective et que tous les habitants doivent apporter leur contribution.

Guy Paris invite le président du Conseil de quartier à prendre la parole.

2 - Bilan des travaux et animations du Conseil de quartier

Emmanuel SAUTIER, président du Conseil de quartier, remercie Monsieur le Maire, Monsieur Guy Paris, les élus en charge du quartier, les membres du Conseil de quartier et les habitants présents.

Il évoque les différents projets portés par le Conseil de quartier : dénomination et inauguration de la place *Greve in Chianti*, panneaux d'affichage, implantation d'un marché au sein du cœur de quartier, création de boîtes à idées décorées par les jeunes fréquentant la Maison de quartier Rive-Droite, fête de Noël ... Il indique que la synthèse complète des projets proposés et menés par le Conseil de quartier a été distribuée à chaque participant à l'entrée de la salle et pourra servir de base d'échange avec la salle.

Il informe que le Conseil de quartier s'est réuni 7 fois en 2016 pour débattre des problèmes de la vie du quartier et s'est rendu aux différentes réunions organisées par la Ville.

Il invite les jeunes de la Maison de quartier à présenter à toute l'Assemblée, « les boîtes à idées et suggestions » et indique que ces dernières seront installées prochainement dans les différents commerces du quartier.

Il propose de faire un tour de table afin que chaque membre du Conseil de quartier se présente et indique s'ils sont des membres sortants. Tous les membres sortants évoquent le plaisir qu'ils ont eu à travailler ensemble pour leur quartier, à apporter une pierre à l'édifice. Ils souhaiteraient tous renouveler leur engagement dans 2 ans. Monsieur Malkhoufi encourage les jeunes à se présenter pour être membre du Conseil de quartier.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

3 - Communication de Monsieur le Maire

Le Maire remercie l'ensemble des habitants du quartier d'être venu à cette réunion annuelle. Il félicite et remercie également les membres du Conseil de quartier de leur mobilisation, souligne leur dynamisme afin d'améliorer la vie dans leur quartier et précise que leur vif intérêt pour le quartier se traduit par de nombreuses actions.

4 - Échanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants participant à l'Assemblée :

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
L'emploi du phytosanitaire par la SNCF	Quelles sont les démarches que la Mairie a effectué auprès de la SNCF ?	La Mairie a saisi officiellement le président de la SNCF, Monsieur Guillaume PEPY, afin d'attirer son attention sur plusieurs points : l'usage des produits polluants, la végétation débordante et la taille du grillage. La Ville est en attente d'une réponse concernant ces sujets et le Conseil de quartier sera informé de la teneur de sa réponse.
Réseaux d'égouts route de Chablis	Un habitant indique que l'entreprise Veolia a effectué un contrôle. Les raccords des riverains ne sont pas conformes mais pour l'instant aucun rapport n'a été établi.	Guy Paris indique qu'il avait été alerté à ce sujet par Jean-Paul Soury. Il existe manifestement sur les terrains des riverains des réseaux séparés entre les eaux usées et les eaux de pluie.

(suite)	Dans cette même rue, il déplore l'état de la rue (3 à 6 m de trottoirs détériorés depuis plusieurs mois) et il se pose la question de ce qu'il va se passer sachant qu'il y a un problème au niveau des réseaux des eaux pluviales.	Malheureusement quand ces eaux arrivent dans le réseau séparatif du domaine public, il y a inversion des réseaux. Un diagnostic complet va être mené avec les services compétents de la Ville ainsi que par l'entreprise Veolia pour comprendre tous les dysfonctionnements et anomalies dans cette rue. Il rappelle que sur le domaine public, existent des réseaux séparatifs, l'entreprise Veolia a dans le cadre de sa délégation au service public, l'obligation chaque année de faire un certain nombre de contrôles chez les particuliers avec leur accord préalable. Quand des anomalies existent, la demande est faite au propriétaire pour la mise en conformité. Il ne faut pas oublier que l'on considère que la responsabilité du propriétaire va jusqu'à la connexion sur le réseau du domaine public.
Aménagement de l'aire de jeux sur Saint-Gervais	Pourquoi ne pas réhabiliter et mettre aux normes l'aire de jeux de Saint-Gervais ? En effet, les jeux sont inadaptés pour les enfants et vieillissants.	Le Maire répond qu'effectivement ces jeux ne sont plus aux normes. Il invite le Conseil de quartier à se saisir de ce projet afin de le présenter lors de la prochaine réunion de la Commission des quartiers.
Aménagement d'espace vert sur la Rive-Droite	Comme dans d'autres quartiers, est ce qu'il y aurait en prévision un parc aménagé ?	Le Maire répond que le besoin de parc urbain est moins crucial sur Rive-Droite que dans d'autres quartiers. Il ajoute que le quartier Rive-Droite est situé à proximité de la campagne.
Construction sur le quartier Rive-Droite	Y aura t-il de nouvelles constructions programmées sur le quartier ?	Le Maire répond qu'aucune construction n'est prévue sur le quartier en dehors des Vauviers.
Zone bleue	A la demande des commerçants, une zone bleue a été établie à proximité des commerces.	

(suite)	Elle vise à améliorer la régulation du stationnement grâce à l'utilisation d'un disque, donné ou prêté, par les commerçants pour une durée de trente minutes. Certains habitants cependant ne respectent pas la réglementation. Est-il possible de demander que la Police Municipale passe de manière plus régulière ?	Le Maire assure qu'une demande sera transmise à la Police Municipale.
Problème d'éclairage	Une commerçante se plaint du manque d'éclairage public la nuit à proximité des commerces.	Le Maire indique qu'il se rendra sur les lieux pour faire un constat.
La maison médicalisée	Quand aura lieu l'installation d'une Maison de santé sur la Rive-Droite ?	Le Maire est toujours en attente d'une réponse du groupe Casino. Un travail avec la Mutualité Française est toujours en cours.
Casinoshop	Les habitants déplorent la disparition des commerces de proximité dans leur quartier.	Le Maire rappelle qu'il est conscient que la situation actuelle est très difficile pour les commerces de proximité en tenant compte des paramètres, loyers, rentabilité ...
Ravalement de façade	Le bâtiment abritant l'ancien casino aurait bien besoin d'un nettoyage.	Il s'agit d'une copropriété, le Maire répond qu'il ne peut pas intervenir.
Questions diverses de M. Maherault	M. Mahereault souhaite que Jean-Paul Soury fasse un point suite à leur déambulation dans le quartier Rive-Droite, sur la démocratie participative, sur l'assainissement, les PMR et qu'il expose si possible les différentes réponses apportées par les services de la Ville.	Jean-Paul Soury indique que M. Maherault et lui-même ont arpenté les différentes rues dans le quartier afin de lister les problèmes qui préoccupent les habitants : problème de végétation débordante, de fils barbelés le long de la voie ferrée, le manque de trottoirs dans la rue des Mignottes, les friches ferroviaires, la clôture de 110 bourgogne, la sécurité des piétons dans la rue du Général -Sarail ... Il indique aussi qu'il a pris soin de remonter toutes les doléances aux services techniques de la Ville qui traiteront les demandes.

(suite)		<p>Le Maire rappelle à M. Maherault, qu'à plusieurs occasions (réunions de la Commission des quartiers, Assemblées de quartiers ...), il lui a apporté des réponses à ses remarques et doléances.</p> <p>Le Maire rappelle que pour tout ce qui concerne les voiries, la Mairie dépense chaque année 750 000 € suivant un programme pour les voies prioritaires.</p> <p>Guy Paris invite les habitants à prendre contact avec <i>Allô Mairie</i>, les élus référents pour tous les petits dysfonctionnements dans le quartier.</p>
Rue Dumont-d'Urville	Un habitant fait remarquer que le fauchage tardive dans cette rue, aux abords de l'école et de la résidence Jean-de-Vienne, a eu pour conséquence la pousse des plantes à travers le mobilier urbain.	Le Maire indique qu'il faut être vigilant par rapport aux travaux effectués par l'Office Auxerrois de l'Habitat et l'entreprise sur l'entretien des espaces verts, surtout si les terrains ne sont pas encore rentrés dans le domaine public.
Les escaliers se situant résidence Jean-de-Vienne	Les escaliers sont plus ou moins raides et le Conseil de quartier avait demandé la pose de rampe. Qu'en est il ?	Le Maire indique que les services de la Ville vont vérifier la faisabilité de cette installation.
Conteneurs enterrés de verres sur la Rive-Droite	Un habitant demande la mise en place d'un conteneur enterré pour les verres.	Le Maire répond qu'il faut étudier la faisabilité technique. Il va se renseigner auprès des services techniques de la Ville.
Vitesse excessive	Une habitante, parent d'élève, souligne la vitesse excessive dans la rue Charles-de-Foucault et l'avenue de la Résistance. Elle fait part de son inquiétude concernant les élèves et demande ce que la Mairie préconise pour faire ralentir les voitures.	<p>Jean-Paul Soury indique que ce problème a été évoqué lors du Conseil d'école.</p> <p>Il rappelle que c'est une zone de rencontre limitée à 20km/h et insiste sur le fait que c'est aussi une zone piétonne. Ces comportements d'incivisme des automobilistes ne sont pas faciles à régler. Pour la sécurité des enfants, un portillon va être aménagé sur la rue de la résistance en 2017.</p>

Absence de douche	Un parent d'élève fait état d'absence de douche dans l'école maternelle.	Jean-Paul Soury explique que pour l'instant l'école dispose d'un bac en hauteur. Des travaux vont être envisagés dans l'école maternelle et les services techniques de la Ville envisagent l'installation des douches.
Tranche d'âge des 18 – 25 ans	Les jeunes demandent un local afin de se retrouver et se réunir.	Le Maire répond que mettre à disposition des jeunes un local n'est pas une réponse judicieuse et contre-productive concernant le lien social. Une réflexion est menée sur un projet de territoire sur la Rive-Droite. Un des volets dans le cadre de cette réflexion repose sur un dispositif opérationnel d'accompagnement de la tranche d'âge des 18 – 25 ans par les services de la Ville, la Mission Locale, les associations, les élus référents.
Plan de circulation – parc d'activités des Mignottes	Le passage des poids lourds dans la rue des Mignottes a détérioré la chaussée alors que cette rue leur est interdite. A quand le plan de circulation sur la Rive-Droite ?	Le Maire indique que si le parc d'activités des Mignottes voit le jour, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une voie sera prévue pour la circulation des poids lourds.
Rue Bougainville	Dangerosité de cette rue : mauvaise visibilité, pas de trottoir, rue à double sens. La Ville a t-elle une solution à apporter ?	Considérant que la sécurité des personnes et des biens peut être menacée, le Maire propose dans un premier temps de faire une visite sur site.

Le Maire est sensible à l'intérêt porté par les habitants aux problèmes du quartier ce qui démontre l'importance des Conseils de quartiers. Il propose donc de passer à l'élection des conseillers de quartier. Il invite les candidats à se présenter.

5 - Élection du Conseil de quartier – Renouvellement des membres du Conseil de quartier

Emmanuel Sautier, Andrée Rapin, Marie-Claude Moreau, Elizabeth Bourguignon, Francette Pate, Frédéric Dos Santos et Mohamed Makhloufi sont des membres sortants.

9 candidats se présentent, il n y a donc pas lieu de procéder au vote.

Sont élus et forment la nouvelle composition du Conseil de quartier :

Prénom /Nom	Fonction
Amelin Laurent	Membre du conseil de quartier
Dejust Isabelle	Membre du conseil de quartier
Gauthier Martine	Membre du conseil de quartier
Lechanoine Cathy	Membre du conseil de quartier
Margotin Laurent	Membre du conseil de quartier
Muller Jacques	Membre du conseil de quartier
Soury Bernadette	Membre du conseil de quartier
Toutouh Mohamed	Membre du conseil de quartier
Vanhoucke Gerard	Membre du conseil de quartier

L'Assemblée est levée à 21h30.

Guy Paris clôture la réunion et propose de partager le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy FERREZ.